

## Contribution de Jean-Pierre BRANCHEREAU

[jeanpierre.branchereau@gmail.com](mailto:jeanpierre.branchereau@gmail.com)

### **De la ville industrielle à la métropole : des mots pour dire l'espace de Nantes et de sa région**

Vivre dans un espace géographique suppose l'élaboration personnelle, selon un processus largement inconscient, d'une carte mentale de l'espace urbain. Cette construction n'est pas linéaire, elle est individuelle car liée aux pratiques spatiales de chacun. Elle est aussi liée à l'âge, au genre, et au contexte socio-culturel. Aborder un tel sujet oriente donc vers une contribution forcément personnelle et provisoire. Cependant, la construction d'un cadre de repérage commun est indispensable à la vie en société. C'est, avec d'autres disciplines, un des objets de l'enseignement de la géographie, dans les premières années de l'école primaire. L'enfant se construit un cadre de référence personnel que l'on insère ensuite dans des représentations collectives de l'espace : cartes et images du quartier, de la ville puis de la région jusqu'aux différentes échelles de l'espace mondial... En dehors de l'école puis après l'âge scolaire, cette construction de l'espace géographique se poursuit tout au long de la vie parfois jusqu'aux premiers signes de désorientation spatio-temporelle éventuellement associés au vieillissement. Le géographe Roger Brunet et l'école de géographie de Montpellier ont montré, dans les années quatre-vingt, que l'espace géographique se construit à partir de lignes, de points et de surfaces. Grille à travers laquelle, on se propose de "dire" l'espace nantais.

Cet espace géographique, particulièrement celui d'une métropole, évolue aussi en fonction de ses propres dynamiques à l'échelle de la ville et en corrélation avec d'autres dynamiques spatiales régionales ou nationales. En un demi-siècle, Nantes est passée de la condition de ville industrielle au statut de métropole tertiaire et culturelle affichant parfois même une ambition internationale. Les lieux de l'industrie et du commerce ont disparu ou se sont reconvertis, emportant avec eux des milieux sociaux, leur façon de dire les choses et leurs repères dans l'espace (mariniers, ouvriers.es). Dans *La Forme d'une ville*, Julien Gracq, retrace, à partir de ses souvenirs d'adolescence, remaniés par la vie, une perception de la ville de ces années-là, dont on peut esquisser les grands traits d'une carte mentale ( ). Plus tard, d'autres populations (cadres, étudiant.e.s) sont venues construisant à leur tour de nouveaux systèmes de repérage avec d'autres lignes, d'autres points, d'autres surfaces, structurant d'autres cartes mentales et de nouvelles façons de dire la métropole et de s'y repérer.

## Permanences et évolutions dans le centre-ville

Le 18 juin 1964, le terme de métropole apparaît dans un titre de Presse-Océan. C'est un premier glissement de sens car, à l'époque, le terme s'oppose plutôt à celui de colonies. Associé à la notion d'équilibre, il porte alors l'objectif d'atténuer les disparités spatiales entre Paris et le reste du territoire.

Son emploi reste longtemps cantonné aux pages "métropole" de la presse quotidienne régionale ou au langage technocratique avant que la loi (Maptam en 2014, NOTre en 2015) en fasse un véritable statut et que l'on commence à envisager à cette échelle de nouvelles formes de citoyenneté.

JEUDI 18 JUIN 1964

# Le projet sur la création des 8 métropoles d'équilibre dont Nantes - Saint-Nazaire sera soumis au Parlement à l'automne

**D**ANS les jours prochains, un Conseil interministériel examinera les propositions de la commission nationale de l'aménagement du territoire, qui siège au Commissariat au Plan.

Le rôle de cette commission est de préparer la France de 1965, notamment en agissant sur la croissance des villes et en suggérant des solutions, afin de résoudre les problèmes que cette croissance pose : construction de logements, circulation des automobiles, assainissement de l'air, transports urbains, distribution de l'eau, etc. La commission estime que, dans l'avenir, une proportion de plus en plus grande de la population logera dans les agglomérations urbaines. En 1965, 66 % des Français habitent dans des villes d'une certaine importance. Ce pourcentage sera de 76 % dans vingt ans, et le problème est de faire en sorte que, par une réglementation appropriée ou l'orientation des crédits d'équipement, l'évolution ne se fasse pas d'une façon anarchique.

## Des villes capables de contrebalancer l'influence de Paris

Ainsi que nous l'avons annoncé précédemment, il va donc être proposé de classer les grandes villes françaises dans un certain nombre de catégories :

Ce sont les agglomérations qui sont déjà ou qui deviendront de grandes capitales régionales, capables de contre-balancer l'influence de Paris.

Il y en aura huit :  
1. Marseille ; 2. Toulouse ; 3. Bordeaux ; 4. Strasbourg ; 5. Lyon-Saint-Etienne ; 6. Metz-Nancy ; 7. Lille-Roubaix-Tourcoing ; 8. NANTES-SAINT-NAZAIRE.

Toutes ces villes sont situées à une certaine distance de Paris. On estime, en effet, que dans une large zone comprenant la France-Centre, la Bourgogne et la Champagne, la Picardie, la Haute-Normandie, la Basse-Normandie, le Centre, le Languedoc, l'Auvergne et une partie du Poitou-Charente, aucune ville importante ne pourra se créer en raison de l'influence qu'exercera la capitale.

On fait une exception cependant pour Clermont-Ferrand qui, selon l'avis des experts, pourrait, dans un avenir plus ou moins proche, devenir également une « métropole d'équilibre ».

## Centres régionaux

Entre les métropoles d'équilibre, il est prévu le développement d'un certain nombre de villes d'importance moins grande, mais dont l'équipement mérite néanmoins d'être encouragé. Elles porteront le nom de « centres régionaux ».

La commission en aurait sélectionné treize : Clermont-Ferrand, Reims, Dijon, Grenoble, Nice, Montpellier, Pau, Limoges, Tours, Rennes, Brest, Caen, Rouen.

## ... et relais régionaux

Une autre série de villes, sans avoir l'importance des métropoles

ou des centres régionaux, se verra reconnaître une vocation à l'échelle et jouerait dans la région où elles se trouvent, un rôle dépassant celui du simple chef-lieu de département.

Il y en aurait une vingtaine : Le Havre, Amiens, Troyes, Mulhouse, Besançon, Annecy, Chambéry, Valence, Toulon, Avignon, Nîmes, Perpignan, Bayonne, Angoulême, La Rochelle, Poitiers, Angers, La Mans, Bourges et Orléans.

L'inscription d'une ville dans l'une des catégories ci-dessus lui permettrait d'obtenir plus facilement l'approbation et de développer d'urbanisation et de développement, ainsi que l'octroi plus large de prêts ou de subventions pour la réalisation des travaux.

Après avoir été examiné par le Gouvernement, ce projet sera soumis au Conseil économique, puis au Parlement, à la session d'automne.

## Le curieux verdict de Nice

● SUITE DE LA PAGE 1

cents s'étaient à l'origine de leur arrestation.

Le président lui-même ne put se défendre d'une certaine ironie en évoquant le hold-up contre le Crédit Lyonnais à Bordeaux. Leur coup fait les agresseur descendant dans le même hôtel sous leur véritable identité et l'un d'eux a eu ce mot :

— On était des amateurs. M. le Président.

L'arrestation générale s'est employée à définir les responsabilités de chacun. Canters, par exemple, n'ayant participé qu'à une agression, alors que Lopez fut dans tous les coups. En conclusion, M. Roman a reconnu de larges circonstances à la bande, et il a demandé des peines de réclusion et dont le no direct pas le moment, a-t-il dit, pour que soit rendue une justice sans passion, la seule et définitive qui puisse être acceptée par l'homme.

Les avocats n'eurent plus, en

semble, qu'à renchéir sur le pro-

pre de l'avocat général...  
Tout de même, ce ne fut pas sans une certaine surprise que fut accueilli le verdict. Sept hold-up réalisés en sept mois et ayant rapporté à leurs auteurs un total de 16 millions d'A.F., ont cependant trouvé le pardon aux yeux des jurés qui ont rapporté un verdict général d'acquiescement.

## LE "BAC"

● SUITE DE LA PAGE 1

lui des correcteurs que certaines épreuves du baccalauréat ont dû être avancées. Entre le 25 juin et le 9 juillet, date où les jurys devront donner les résultats, les professeurs qui sont tous mobilisés pour faire passer l'examen, seront à corriger près d'un million 200.000 copies.

Le nombre des candidats est passé de 201.000 l'an dernier, à 242.000 cette année. L'année prochaine, une augmentation équivalente est attendue. Si elle se pro-

*Un nouveau sens au mot métropole (Presse-Océan)*

**En termes de représentations aréolaires (surfaces),** les espaces du centre sont désignés par les quartiers. Avant que ce mot soit utilisé au pluriel pour désigner "les quartiers" populaires défavorisés, sur un fond d'ethnisation, la géographie urbaine enseignait que le quartier était "la cellule élémentaire du tissu urbain entretenant avec les autres quartiers des rapports de complémentarité ou d'opposition".

En ce sens, on parlait de quartiers bourgeois ou de quartiers ouvriers. À Nantes, la fonction religieuse structurait encore largement la ville dans les années 1960 : les quartiers, sans correspondre forcément aux paroisses, étaient très souvent désignés par le nom d'une église : Saint-Félix, Saint-Donatien, Saint-Pasquier, Saint-Pierre... La fonction commerciale identifiait certains quartiers (quartier Decré, quartier de la Bourse), la distinction sociale opposait dans le vocabulaire courant les "beaux" quartiers de la bourgeoisie (Guist'hau, Camus, Procé), voire de l'aristocratie (Saint-Pierre, parfois nommé aussi la "Terre sainte") aux quartiers ouvriers (Batignolles, Doulon, Chantenay...) voire aux quartiers pauvres (Marchix, le Bouffay, Chaussée de la Madeleine, Barbin, Hauts-Pavés). Autant de façons de dire la ville qui, avec la désaffection religieuse ou l'évolution commerciale du centre ne font sans doute pas grand sens auprès des jeunes générations.

Septembre 2017, une jeune femme cherche un bureau de poste dans le centre-ville. "Vous en avez un dans la rue de chez Decré" lui répond un Nantais de longue date, membre du Conseil de développement. "Pardon ?" lui répond-elle... Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, les Galeries Lafayette ou la FNAC sont sans-doute des repères plus parlants...

Dans les années 1970, la promotion de Nantes au rang de capitale régionale se confirme. Elle se matérialise entre autres par l'extension du centre dans ce que l'on appelle encore l'île Beaulieu, présenté comme futur centre décisionnel de la Région. Beaulieu ne désigne plus guère aujourd'hui qu'un centre commercial tandis que le terme d'île de Nantes, imposé par les urbanistes s'installe dans le vocabulaire courant comme dans les manuels de géographie. La mise en mots de l'évolution urbaine de l'île voit apparaître aujourd'hui de nouveaux toponymes, comme le quartier de la Création, nouvelles greffes toponymiques qui passeront peut-être dans le langage courant.

**En termes de représentations linéaires**, de grands axes structurent le centre-ville. Ce sont d'abord ceux de la convergence hydrographique matricielle de l'Erdre et de la Loire réaménagée pour les transports en commun (train et tram). Le "Cours des Cinquante Otages", reste une division fondamentale du centre-ville tandis que certaines rues prennent du galon : la rue Paul Bellamy est souvent appelée boulevard. Au-delà des ronds-points dont les noms subsistent malgré de nouveaux aménagements (ronds-points de Paris, de Rennes, de Vannes), les routes de Paris, de Rennes, de Vannes... deviennent également des boulevards tandis qu'à l'échelle locale, les entrées ou sorties de ville conservent la dénomination de routes (de Saint-Joseph, de la Chapelle...) comme le rond-point Abel Durand garde son nom de rond-point des Châtaigniers.

**En termes de repères ponctuels**, le nom de certains lieux se vide de sens. À quoi renvoie, pour certains jeunes les termes de Manu, voire de Chantiers, les Machines de l'île, les Nefs, le Hangar à bananes, le Hangar 32 ? Les dénominations actuelles et leurs représentations s'éloignent de la fonction initiale des lieux.



*Mémoire portuaire et repérage actuel*

La mémoire ferroviaire s'efface aussi des cartes mentales actuelles. La gare d'Orléans est devenue la gare SNCF avant que le nom, comme le train, s'ouvre à la concurrence. La gare de l'État est sans doute moins connue que la maison des syndicats. Alors que, curieusement, le café des "Deux gares" évoque encore la présence de la gare du Petit-Anjou aux côtés de celle d'Orléans.



*Deux gares ? Une mémoire ferroviaire qui ne fait plus sens*



Dans le centre-ville, les repères spatiaux s'inscrivent sans doute dans la durée mais la façon de les désigner change. La place Louis XVI reste un repère de référence qu'aucun maréchal n'a pu détrôner, comme "Waldeck" pour la police ou "Cambronne" pour l'administration... Certains termes traduisent l'effet de gentrification, autant dire d'embourgeoisement du centre : le "théâtre" Graslin, celui de l'époque où la Cigale était encore un self-service, est maintenant "l'opéra" Graslin, à l'instar des opéras des grandes métropoles françaises.

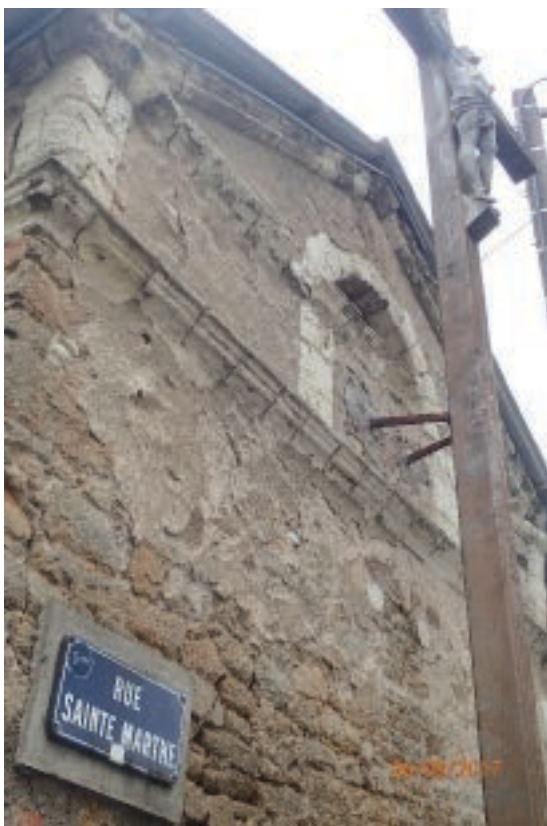
Les plaques de rues du quartier du "château des ducs" ou de la duchesse Anne sont devenues, depuis peu, bi-langues, françaises et bretonnes. Au-delà d'une improbable fonction de repérage dans la ville du XXI<sup>e</sup> siècle, il y a une volonté d'affirmation culturelle dans ces lieux de mémoire du pouvoir, autour du château. On ne peut qu'être surpris que la démarche n'ait pas été entreprise avant ou aussi du côté de Chantenay où le breton a été longtemps la langue populaire du quotidien.



*Affirmation d'une langue dans le centre*



*Oubli d'une langue à Chantenay*



*Mémoire chantenaysienne sans traduction*

Il est surprenant que la Tour Bretagne (nom paradoxal dans les années soixante-dix pour une tour qui abritait alors, avant l'île Beaulieu, les services de la nouvelle région des Pays de la Loire) ne semble pas s'être imposée comme un repère de premier ordre alors qu'elle s'insère dans de très nombreuses perspectives urbaines. C'est sans aucun doute le bâtiment visible du plus grand nombre de rues du centre. Critiquée parfois, mais jamais affublée de surnoms (comme le "crayon" à Lyon, le "cornichon" ou la "râpe à fromage" à Londres), elle reste un géosymbole de la ville vue de loin mais ne semble pas intégrée à l'espace vécu des Nantais.

Dans les années soixante-dix également, Nantes retrouve une véritable fonction universitaire. Un espace étudiant se constitue alors et ne se superpose que partiellement à l'espace ouvrier qui se rétracte. Il intègre le centre et la proche banlieue nord, le long de l'Erdre, une rivière qui peu à peu se dessine dans leur carte mentale. Il se structure autour des lieux les plus fréquentés : "Le Tertre" avec le "Château", la "Bourge" (Bourgeonnaire), "Launay" pour Launay-Violette, la "Jonne" pour la Jonelière, du moins pour les étudiants en lettres et droit. Ceux de médecine se réfèrent plutôt à Ricordeau, à l'amphi Berliet. L'espace étant alors généré puisque la "Bourge" et "Chanzy" désignent des cités universitaires pour étudiantes... Une discrimination qui va au-delà des mots et qui mobilise le mouvement étudiant nantais dès février 1968.

Dans les années quatre-vingt, le tram accompagne l'extension spatiale de la ville en même temps qu'il introduit de nouvelles façons de se déplacer, il modifie le rapport à l'espace urbain et les façons de voir et de dire la ville.

### **Le tram : une nouvelle façon de se déplacer mais aussi de dire la ville**

Le réseau de tram modèle vraisemblablement la carte mentale des Nantais en termes de lignes et de points principalement.

En termes de déplacements, les Nantais ont maintenant des comportements se rapprochant de ceux des grandes métropoles françaises. Les lignes de tram ou de busway ont atteint un développement suffisant pour être des repères fondamentaux dans la représentation de la ville même pour les automobilistes ! "Tu suis le busway", "Tu traverses le tram" sont des expressions courantes.

En termes de points, les stations de tram désignent à la fois des haltes et des quartiers : on descend "à" Bouffay et non plus "au" Bouffay, "à" Commerce et non plus "au" Commerce.

Cette mise en mots de l'espace urbain s'élargit aux périphéries qui s'agrègent à la ville comme la Beaujoire ou la Trocardière.

### **Les nouveaux espaces de la périphérie :**

Le boulevard que l'on nomme ici "périphérique" comme à Paris ou à Toulouse quand Rennes, Caen ou Bordeaux parlent de "rocades", est maintenant aussi une ligne fondamentale de l'espace urbain nantais. Les Nantais se plaisent à souligner qu'il est plus long que le périphérique parisien même si la densité du tissu urbain qu'il irrigue n'est pas la même. Cette forme de mimétisme parisien résonne dans le nom des entrées que l'on appelle "portes" dont l'une (la porte de la Chapelle) semble faire écho au nom d'une porte parisienne.

Ces portes marquent les nouvelles entrées de la ville comme autrefois les limites de l'octroi, encore visibles sur certains bâtiments (boulevard Schuman) et dans certains noms de café (route de Sainte Luce) ou comme les terminus de lignes d'autobus également associés à d'anciens noms de café.

C'est au long du périphérique que se situent de nouveaux pôles d'attraction dont les noms s'imposent comme de nouveaux repères dans une nouvelle échelle : Zénith, Atlantis, Paridis.

Certains se sont accolés le nom d'Atlantique, comme l'ex-aéroport de Château-Bougon, le siège régional d'une banque populaire, voire le stade la Beaujoire où évoluait le FCN... Atlantique (redevenu FCN en 2007) Échos déjà lointains d'une campagne de communication où l'expansion urbaine était synonyme d'un "Effet côte ouest".

## **LA MÉTROPOLE ET SA RÉGION MISES EN MOTS :**

### **La ville et l'espace métropolitain**

Dans les années cinquante, le département se sentait mal à l'aise dans son appellation. La Loire Inférieure devint donc "atlantique", comme les Basses-Pyrénées alors que la Seine inférieure devenait "maritime".

C'était l'époque où l'on parlait encore de Basse-Loire avant que le terme d'estuaire passe du champ de la géographie à un usage courant. Un changement qui correspond une prise de conscience de l'appartenance de Nantes à l'espace estuarien mais aussi à la prise en compte de nouvelles réalités portuaires puis écologiques. Objet de recherche, l'estuaire devient source de littérature et le terme apparaît dans des titres inattendus : "Désirs d'estuaire"<sup>(1)</sup>, "L'invention de l'estuaire"<sup>(2)</sup>, "Vocations d'estuaire"<sup>(3)</sup>. En 2008, la dénomination de "boulevard de l'estuaire" pour une des principales artères de l'île de Nantes consacre cette affirmation du terme dans les représentations mentales.

La politique des métropoles d'équilibre supposait que les métropoles entraînent les espaces environnants. L'aire métropolitaine s'est en effet étendue au-delà même des limites départementales du Maine-et Loire et de la Vendée essentiellement par une vague de périurbanisation, plus ou moins maîtrisée. Les bourgs ont pris légitimement le nom de "villes", les "routes de Nantes" le nom de "rues". Même l'étang de Vioreau s'embourgeoise en devenant, sur certaines cartes, un lac dans une sorte de réévaluation, de valorisation des lieux par les mots... Qui aurait pensé que Notre -Dame-des-Landes aurait une notoriété internationale et serait même à l'origine du terme de "zadiste" ? Un lieu que le géographe Michel Lussault qualifie de "contre-lieu" <sup>(4)</sup>. Les promoteurs de l'aéroport proposent de le nommer "Jules Verne", comme l'un des derniers trains rapides avant l'ère du TGV. Dans les années soixante, le grand auteur s'était un peu effacé de la mémoire nantaise avant d'être transformé en nom de marque par la SNCF puis d'être revendiqué à la fois par Nantes et Amiens. Un choix en tout cas beaucoup trop nantais pour un aéroport qui revendiquerait d'être l'Aéroport du Grand-Ouest (AGO, nom actuel du projet porté par Vinci).

### **La ville et l'espace régional**

Jean-François Gravier dans "*Paris et le désert français*"<sup>(5)</sup> percevait dans le terme de "province" une nuance de condescendance sans équivalence dans les autres langues d'Europe. Il s'agit donc, au-delà des équilibres géographiques, d'une forme de réhabilitation des territoires, qu'on appellera bientôt régions, autour de leur capitale régionale. Ceci a peut-être facilité l'emploi du terme région, plus géographique et moins historique, moins connoté politiquement et socialement.

Nantes est donc devenue la capitale des Pays de la Loire, alors qu'il n'est pas rare d'entendre encore parler de "Pays de Loire". Les pourfendeurs de l'identité régionale ayant beau jeu de s'appuyer sur cette

---

<sup>(1)</sup> *Estuarium, Désirs d'estuaire, Siloë, 1997*

<sup>(2)</sup> *Estuarina, L'invention de l'estuaire, n°3, 2002*

<sup>(3)</sup> *Jean-Claude Marceteau, Vocations d'estuaire, Chasse-Marée, 200*

<sup>(4)</sup> *Michel Lussault, Les hyper-lieux : les nouvelles géographies de la mondialisation, Seuil, 2017*

<sup>(5)</sup> *Jean-François Gravier, Paris et le désert français en 1972, Flammarion 1972*

approximation pour dénoncer l'existence même de la région des Pays de la Loire et la promotion du terme "ligérien" pourtant courant dans le champ de la géographie.

La loi NOTRe vient de lancer le chantier d'un nouveau maillage administratif de l'espace français. Les communes nouvelles ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) se sont multipliés transgressant éventuellement les limites départementales. Le Fresne-sur-Loire a été rattaché au département angevin quand les communes de Freigné et de Vritz (sauf sa zone industrielle et les taxes qui lui sont liées !) se proposent d'être rattachées à la Loire-Atlantique. (Remarquons au passage et en termes de citoyenneté que seule la moitié "nantaise" de la nouvelle commune d'Ingrandes-Le Fresne a eu le droit de s'exprimer lors de la consultation sur le nouvel aéroport de Notre-Dame des Landes !). Les nouvelles communes se choisissent de nouveaux noms, le département de Maine-et-Loire étant avec celui de la Manche le plus avancé dans la démarche. Les communes angevines réaffirment, par leurs choix, leur appartenance à l'Anjou (Orée d'Anjou, Ombrée d'Anjou, Segré en Anjou bleu, Doué en Anjou, Les Hauts d'Anjou, Chemillé en Anjou, Erdre en Anjou...). Leur situation sur la Loire ou ses affluents est aussi valorisée (Mauges-sur-Loire, Gennes-Val de Loire, Loire-Authion, Val d'Erdre-Auxence)... En Loire-Atlantique, les processus d'identification semblent différents. Les nouvelles communes semblent se dénommer plus en fonction d'identités locales que d'une identité régionale dominante. Elles s'organisent autour de pays correspondant à l'influence de petites villes (Redon, Ancenis, Pontchâteau, Nozay, Blain), affirmant même une identité de pays dans le cas du Pays de Retz (Villeneuve-en Retz, Chaumes-en-Retz, Retz-sur-Loire, Cœur du pays de Retz), ou une identité ligérienne (Divatte sur Loire, Loire-Auxence, Loire et Sillon) voire une identité estuarienne (Sud-estuaire, Cœur d'estuaire). Reste bien sûr à faire vivre ces nouvelles dénominations au-delà des considérations administratives ou budgétaires.

À plus long terme, il n'est pas interdit de penser que l'opportunité d'un regroupement de la Bretagne et des Pays de la Loire s'imposera comme une chance pour Nantes, capitale probable d'une nouvelle région, à son échelle. Les Pays de la Loire comme la Bretagne sont devenus maintenant des régions de deuxième catégorie dans la hiérarchie préfectorale ou rectorale et des régions de moindre considération dans le monde politique ou dans celui des associations. Certains mouvements associatifs ont d'ailleurs précédé les politiques dans cette démarche et la question de la dénomination d'un nouvel ensemble "Bretagne-Pays de la Loire" se pose déjà.

Les dénominations des nouvelles régions fournissent alors un cadre de référence sinon un modèle. Certaines associent les noms des anciennes régions ("Bourgogne-France Comté" ou "Auvergne-Rhône Alpes"). Sur ce modèle, le nouvel ensemble s'appellerait bien "Bretagne - Pays de la Loire" ou "Pays de la Loire - Bretagne"... D'autres régions ont suivi d'autres principes... Grand Est... Nous serions donc le "Grand Ouest" ! Hauts de France ? Une dénomination qui, au passage, va à l'encontre du quotidien des professeurs d'histoire-géographie qui demandent à leurs élèves de parler de nord et de sud sur une carte et non de "haut" ou de "bas"... Nous serions alors la "Gauche de France" ? ... Ceci correspondrait au moins à l'évolution politique de l'ouest depuis les travaux d'André Siegfried ! À moins de revenir aux anciennes provinces comme la Normandie voire l'Occitanie ? Bretagne, Anjou, Maine, Vendée ou Bas-Poitou ; Énumération bien longue... Nouvelle Aquitaine ; Pourquoi pas, sur ce modèle, Nouvelle Armorique ? Ou Ouest armoricain, ce qui fédérerait les régions de l'ouest.

## **Conclusion**

Les façons de dire l'espace de la ville et de sa région et de se le représenter sont personnelles, éphémères et évolutives. Combien sont les Nantais qui déambulent rue Crébillon sans penser, sans dire et même sans savoir que jadis, on aurait dit qu'ils "crébillonnaient" ? Selon que l'on est jeune ou moins, selon le lieu où l'on vit, selon sa condition, les représentations, les pratiques et les façons de nommer l'espace urbain évoluent. On ne dit pas l'espace de la même façon si l'on est à la rue, si l'on y travaille, si l'on y passe, si l'on s'y détend, si l'on y achète et ceci a sans doute à voir avec certaines formes de citoyenneté métropolitaine.